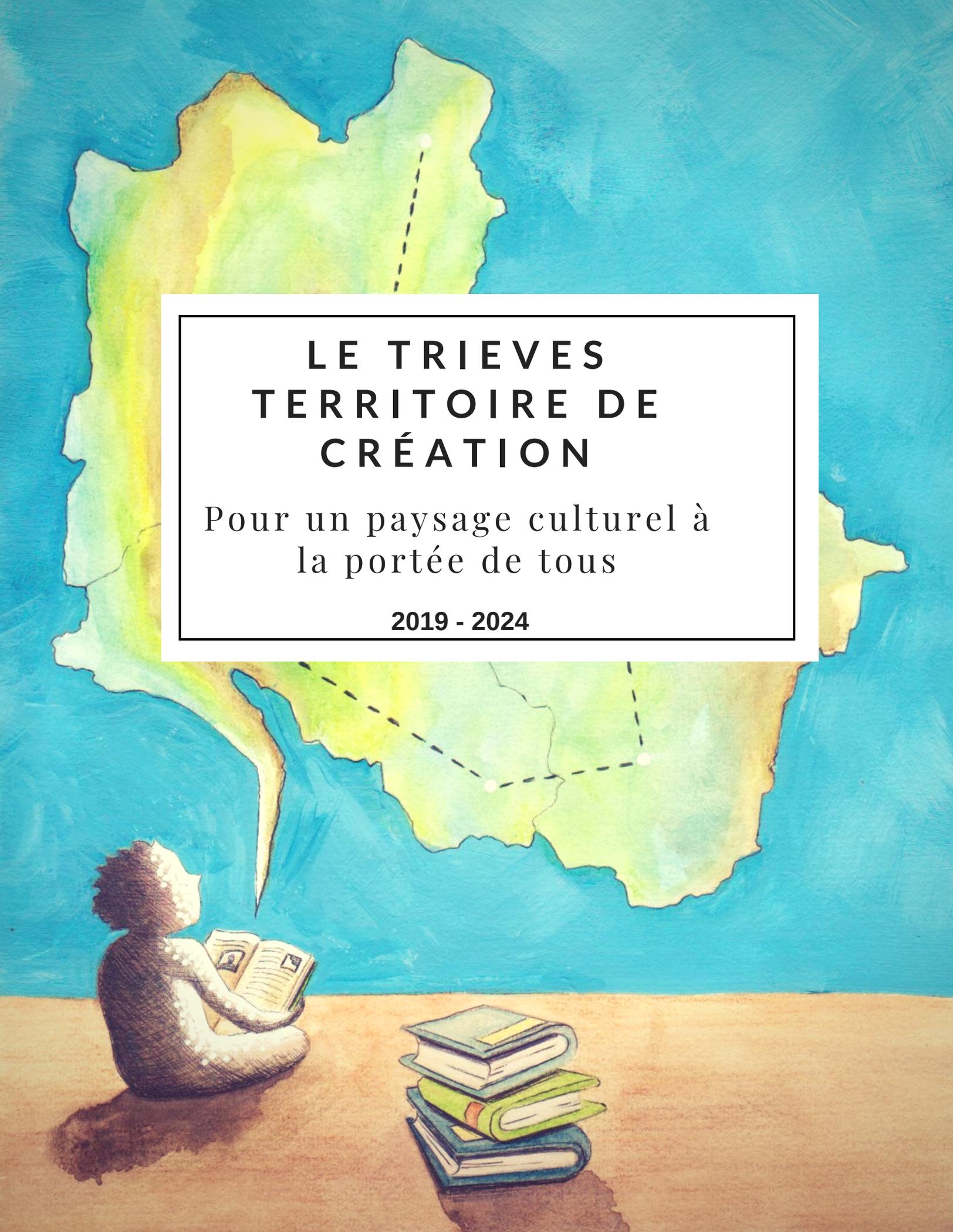


# Communauté de communes Trièves

SERVICE CULTURE

2019-2024





# LE TRIEVES TERRITOIRE DE CRÉATION

Pour un paysage culturel à  
la portée de tous

2019 - 2024

# PRÉAMBULE

Le Trièves, zone de revitalisation rurale, se situe au sein des Alpes françaises, à une vingtaine de kilomètres au sud de Grenoble, à une altitude moyenne de 800 m, entre les massifs du Vercors et du Dévoluy.

Le Trièves est un territoire rural de 632 km<sup>2</sup> environ, comptant 10000 habitants répartis sur 27 communes.

Le Trièves est un vivier associatif qui déploie une énergie créatrice tout au long de l'année. C'est un des atouts majeurs pour faire de ce territoire, un territoire attractif et vivant.

La richesse de la vie culturelle et artistique sur le territoire du Trièves est incontournable par le nombre d'artistes installés ainsi que le nombre d'évènements organisés et d'activités créées chaque année.

# SOMMAIRE

PRÉAMBULE	p.1
<b>POURQUOI UN PROJET CULTUREL ?</b>	p.3
UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE	p.5
LES DIFFÉRENTES ÉTAPES	p.6
UN DIAGNOSTIC PARTAGE	p.9
<b>UN SERVICE CULTURE ET PATRIMOINE AU PLUS PRES DES HABITANTS</b>	p.11
LES STATUTS DE LA CDC TRIEVES	p.11
LE SERVICE CULTURE ET PATRIMOINE	
<b>3 GRANDS OBJECTIFS</b>	p.12
I) AMELIORER L'ATTRACTIVITÉ	p.13
II) FAVORISER LA COHÉSION SOCIALE	p.14
III) DEVELOPPER L'EDUCATION ARTISTIQUE	p.15
<b>LES CHAMPS D'INTERVENTIONS</b>	p.16
I) LA LECTURE PUBLIQUE	p.17
II) LE PATRIMOINE	p.18
III) L'EDUCATION ARTISTIQUE	p.19
IV) CRÉATION ET DIFFUSION	p.21
<b>SUIVI ET ÉVALUATION</b>	p.23

# POURQUOI UN PROJET CULTUREL ?

**Le projet culturel** est un document stratégique qui confirme l'engagement de la Communauté de Communes du Trièves en faveur du développement culturel pour son territoire et ses habitants.

Le projet culturel de territoire est l'outil de la politique culturelle du Trièves en faveur des droits culturels.

**La loi NOTRE** (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) intègre et reconnaît juridiquement, depuis 2015, les droits culturels. « Les droits culturels désignent les droits et libertés pour une personne, seule ou en commun, de choisir et d'exprimer son identité et d'accéder aux références culturelles comme à autant de ressources qui sont nécessaires à son processus d'identification, de communication et de création. » (Commentaires de la déclaration de Fribourg, à partir de la Déclaration, article 2a).

### **Les droits culturels :**

- La liberté de choisir ses références culturelles, d'établir des priorités et de les changer,
- La liberté d'exercer des activités culturelles sous réserve du respect du droit d'autrui,
- Le droit de connaître les patrimoines,
- Le droit de se référer ou de ne pas se référer à une communauté culturelle,
- Le droit d'accéder et de participer à la vie culturelle, à commencer par la langue,
- Le droit à l'éducation,
- Le droit à une information adéquate,
- Le droit de participer à la vie culturelle et à ses politiques.

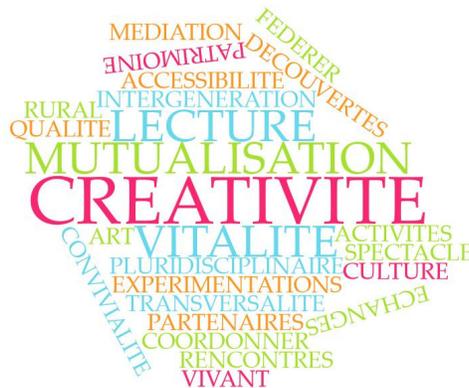
Le projet culturel de territoire se construit et se réfléchit avec les acteurs culturels, habitants et élus, pour un service culturel de proximité en faveur des droits culturels, pour améliorer l'attractivité du territoire, pour favoriser la cohésion, et pour continuer de développer l'éducation artistique.

# UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE

Depuis 1998, le Trièves propose un service culture et patrimoine à ses habitants.

La politique culturelle s'est construite dès le départ avec la contribution des élus, des associations, des individus et des autres institutions.

Par l'animation de commissions, d'ateliers de travail, de comités de pilotage et de temps de formation, chacun peut participer à mettre en avant et à réfléchir la vie culturelle dynamique du Trièves.



# LES DIFFÉRENTES ÉTAPES

## - **Commissions culture et patrimoine**

semestrielles avec les associations, élus et habitants depuis 2012.

Les habitants et élus ont eu la possibilité de participer à la vie culturelle et artistique du territoire en participant aux commissions culture et patrimoine mises en place par le service culture de la CDC Trièves. De 2012 à 2017, la volonté était de répondre aux attentes des acteurs culturels, de lancer une réflexion sur l'écriture d'un projet culturel de territoire pour construire ensemble une politique culturelle.

## - **Les États Généraux de la culture** de 2013

Les États Généraux de la Culture qui se sont tenus au printemps 2013 ont permis de débiter avec les habitants le chantier pour l'élaboration du projet culturel.



- **Un Etat des lieux cartographié** de la culture en Trièves

Un état des lieux cartographié a été réalisé par le service culture en 2013 et réactualisé en 2015. Il permet de répertorier les lieux de diffusion, les lieux patrimoniaux, les festivals, les associations culturelles, le matériel existant.

- **Etude des publics culturels** du territoire Trièves.

En 2015, suite au bilan des états généraux, il a été décidé en commission culture de commander une étude des publics pour mieux connaître les pratiques culturelles des trièvois. Bérengère Guy, étudiante de l'université Paul Valéry de Montpellier a effectué 6 mois de stage pour mener l'étude sur les publics culturels du Trièves.

- **Charte du réseau des associations d'éducation musicale** en Trièves.

En 2015 et 2016, le Département de l'Isère a proposé une formation aux associations d'enseignement musical du territoire dans le cadre du schéma départemental des enseignements artistiques et de l'éducation culturelle 2014-2018. 3 associations du territoire ont participé à cette formation : AME (Association Musique Ensemble), Musique en Obiou et Opus News.

- **Diagnostic de la lecture publique** en Trièves.

En 2016, les bibliothécaires, l'animatrice culturelle, le chef de service et la vice-présidente en charge de la culture, de la vie associative et du patrimoine, ont suivi trois journées de formation proposées par la Médiathèque Départementale de l'Isère sur le thème « Intégrer le réseau des médiathèques au projet de territoire ». De ces journées sont ressortis 3 grands axes de travail pour l'écriture du projet culturel de territoire, le besoin d'établir un diagnostic de territoire et de la lecture publique pour en faire ressortir les atouts et les faiblesses, et un rétroplanning.

- **Des ateliers de réflexion** autour du projet culturel avec les associations.

De 2016 à 2019 des ateliers thématiques par discipline ont été proposés aux acteurs culturels du territoire pour avancer les réflexions et l'écriture du projet culturel : Danse / Lieux de diffusion, festivals et compagnies professionnelles / Arts visuels et arts plastiques / Enseignement de la musique. Ces ateliers ont permis d'établir des états des lieux par discipline, faire ressortir les complémentarités et les objectifs communs des acteurs culturels. Ces objectifs communs ont été mis en adéquation avec les objectifs du projet culturel de territoire.

# UN DIAGNOSTIC PARTAGE

Plusieurs ateliers avec les acteurs culturels ont permis d'élaborer des états des lieux sur les atouts et les faiblesses de la vie culturelle en Trièves.

## DES ATOUS

- Les paysages remarquables
- La dynamique associative
- Des partenariats nombreux
- Du covoiturage
- Des compétences et ressources humaines locales
- Des publics fidèles et des publics à séduire

## DES FAIBLESSES

- L'isolement
- Essoufflement des bénévoles
- Mobilité difficile
- Saison hivernale rude pour sortir
- Manque de coordination
- Manque de financements publics et privés
- Disparités entre le Trièves Nord et le Trièves Sud

# UN SERVICE CULTURE ET PATRIMOINE AU PLUS PRES DES HABITANTS

## LES STATUTS DE LA CDC TRIEVES

La communauté de communes Trièves a inscrit dans ses statuts en compétences optionnelles la culture et le patrimoine:

« **Compétences optionnelles :**

Construction, entretien et fonctionnement d'équipements bibliothèques d'intérêt communautaire :

3 médiathèques+ 8 bibliothèques relais+ Fonds

Documentaire du Trièves

**Compétences facultatives :**

Animation et actions de promotion de la culture et du patrimoine, Animation des Bibliothèques et médiathèques de Mens, Le Percy, Monestier de Clermont, et mise en réseau, animation des points lecture notamment dans le cadre du programme de Lecture publique.

Organisation occasionnelle de spectacles vivants.

Création et gestion du Parc de matériel de spectacle.

Soutien aux associations à but social, sportif, éducatif, culturel, ayant une vocation cantonale ou inter cantonale. »

# LE SERVICE CULTURE ET PATRIMOINE

## **Etat des lieux**

- 11 agents : 7,5 ETP
- Direction : 0,8 ETP
- Secrétaire : 0,5 ETP
- Lecture publique : 3,75 ETP (70 bénévoles)
- Patrimoine, musée : 0,5 ETP
- Fonds Documentaire du Trièves : 0,2 ETP
- Action culturelle, coordination : 1 ETP
- Assistant technique : 0,5 ETP

## **Objectifs**

- Mettre en œuvre la politique culturelle de territoire
- Travailler en transversalité avec les autres services CDC Trièves, les communes et les autres institutions
- Animer, informer et accompagner les initiatives artisiques au plus proche des habitants, en itinérance sur le territoire

## **Partenaires institutionnels**

- Les communes du Trièves
- Le Département (Direction Culture Patrimoine + Médiathèque Départementale de l'Isère + maison du territoire Trièves)
- Le PNRV (Parc Naturel Régional du Vercors)
- La Région Auvergne-Rhône-Alpes
- La DRAC
- Le CNL

# TROIS GRANDS OBJECTIFS

I) AMELIORER L'ATTRACTIVITÉ

II) FAVORISER LA COHÉSION  
SOCIALE

III) DEVELOPPER L'EDUCATION  
ARTISTIQUE

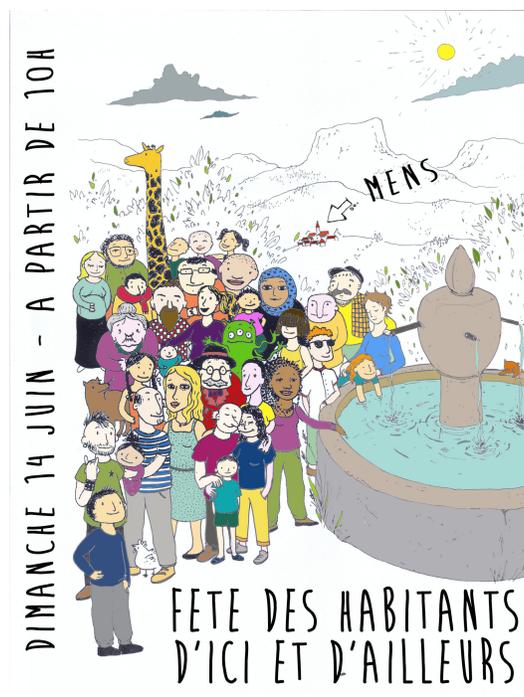
# 1) AMELIORER L'ATTRACTIVITÉ

- Valoriser des paysages
- Dynamiser l'image du territoire : Travail avec le service tourisme, avec le plan Paysage, et le dispositif Paysage > Paysages du Département
- Valoriser des lieux patrimoniaux avec des évènements et des animations
- Communiquer lisiblement
- Proposer des services de proximité accessibles
- Soutenir des évènements et/ou festivals qui rayonnent sur tout le territoire et au-delà
- Soutenir les compagnies ou artistes qui ont une reconnaissance « hors frontières »
- Disposer d'une offre culturelle attrayante pour favoriser l'installation de nouveaux habitants



## 2) FAVORISER LA COHÉSION SOCIALE

- Coordonner et accompagner des initiatives locales
- Valoriser le bénévolat
- Mutualiser
- Fédérer les habitants autour d'évènements co-construits
- Favoriser et accompagner les initiatives intergénérationnelles, inter structures
- Travailler en transversalité avec la maison des habitants et l'espace de vie sociale (Granjou et Mixages) et les services solidarités du Département



### 3) DEVELOPPER L'EDUCATION ARTISTIQUE

- Contribuer à la réussite scolaire et professionnelle de la jeunesse
- Favoriser au plus grand nombre l'accès à la culture
- Coordonner le travail des associations de pratiques et pédagogies artistiques
- Travailler avec l'éducation nationale (écoles et collèges) et être en cohérence avec les projets culturels des EMALAS (Equipes Mobiles Académiques)

ET SI ON **FaisAIT** DE LA MUSIQUE ENSEMBLE ?  
LES ATELIERS DE **MIXAGES**

LE 26 JANVIER 2019, VENEZ FAIRE DE LA MUSIQUE!  
POUR CHANTER, JOUER, PARTAGER LE RYTHME ET S'ESSAYER ENSEMBLE.  
AVEC ALEXANDRINE AIZAC.

GRATUIT ET OUVERT À TOUTS LES ÂGES, MUSICIENS OU NON !  
RENDEZ VOUS À 14 H À MIXAGES  
N'OUBLIEZ PAS LE GOÛTER PARTAGÉ

ATELIER FINANCÉ PAR LE DÉPARTEMENT ET LA CDCT  
INSCRIPTION CONSEILLÉE  
RENSEIGNEMENTS: MIXAGES 04.76.34.27.02  
accueil.mixages@cdctrieves.fr



# LES CHAMPS D'INTERVENTIONS

## I) LA LECTURE PUBLIQUE



## II) LE PATRIMOINE



## III) L'EDUCATION ARTISTIQUE



## IV) CREATION ET DIFFUSION



# I) LA LECTURE PUBLIQUE

## **Etat des lieux**

- 1 réseau
  - 3 médiathèques
  - 8 bibliothèques relais
- = 1 inscription avec une seule carte ! (1800 lecteurs actifs et 70500 prêts)

## **Objectifs**

- Mettre en œuvre le projet scientifique et culturel du réseau
- Élaborer et mettre en œuvre la politique documentaire
- Mettre en lien la politique documentaire et la politique d'action culturelle
- Favoriser la mutualisation entre les bibliothèques du territoire et les services du Département

## **Pistes d'actions**

- Mettre en place un Contrat Territoire Lecture avec la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles)
- Animations en itinérance sur le territoire
- Création d'un portail Internet
- Déménagement, réaménagement de la médiathèque de Mens et de la médiathèque de Monestier de Clermont

## II) LE PATRIMOINE

### Etat des lieux

- Musée du Trièves à Mens (CdcTrièves)
- Le fonds documentaire du Trièves (CdcTrièves)
- Le Château d'Ars (CdcTrièves, labellisé patrimoine en Isère)
- Le bâtiment de captage des eaux à Monestier de Clermont (CdcTrièves, labellisé patrimoine en Isère)
- L'espace Giono (Lalley)
- L'atelier Gilioli (St Martin de la Cluze)
- L'association Les amis du Trièves (conventionnée CdcTrièves) (environ 160 adhérents)
- L'association Sauvons le château d'Ars (conventionnée CdcTrièves)
- Une dizaine d'associations patrimoniales : APECIMM (Association pour la Promotion des Échanges Culturels Internationaux en Moyenne Montagne), Culture Ailleurs, Culture et montagne, Gresse Histoire et Patrimoine, Histoires et chemins, Hôtel Europa, L'anille, le collectif patrimoine de Monestier de Clermont, Les amis de la vallée de la Gresse, Sur les pas des Huguenots
- Partenariat avec le centre généalogique du Dauphiné Trièves Matheysine
- Adhésion au réseau *Héloïse*, itinéraire des pédagogues européens
- Adhésion au réseau *Sur les pas des Huguenots*, itinéraire culturel européen, réseau national et international

## II) LE PATRIMOINE (suite)

### **Objectifs du service patrimoine de la Communauté de communes Trièves**

- Se faire accompagner pour élaborer le projet scientifique et culturel du musée du Trièves
- Mettre en œuvre la refonte du musée du Trièves
- Coordonner et animer les espaces muséographiques
- Travailler en transversalité entre services de la Communauté de communes Trièves
- Animer un comité scientifique du fonds documentaire réunissant les associations patrimoniales

### **Pistes d'actions**

- Créer un *pass* musée commun aux espaces muséographiques
- Continuer de participer à la route des savoir-faire et au sentier des Huguenots
- Mettre en place un catalogage accessible à tous par le biais des bibliothèques
- Accueil des dispositifs du Département ( ex.: *Les allées chantent* et *Paysages/Paysage*), pour animer les lieux patrimoniaux
- Participation aux événements nationaux (Journées du patrimoine, musée en fête...) et à des manifestations occasionnelles (cinquantenaire de la mort de Giono)
- Communiquer sur les événements qui mettent en lumière les lieux patrimoniaux
- Adhérer au réseau *FEMS* (Fédération des écomusées et des musées de société)

# III) L'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

## Education musicale



### Etat des lieux

- 1 école de musique associative : AME (Association Musique Ensemble) (60 élèves)
- 1 Association avec cours individuels et pratiques collectives : Musique en Obiou (60 élèves)
- 1 association de pratique musicale collective : Opus News
- 1 réseau des associations d'enseignement musical AME
- + Musique en Obiou

### Objectifs

- Faire vivre le réseau des associations d'enseignement musical pour l'accessibilité à la pratique musicale
- Accompagner la réflexion d'une éventuelle fusion pour une seule école de musique dans le Trièves
- Développer les projets transversaux avec d'autres secteurs

### Pistes d'actions

- La mise en œuvre d'un Dispositif Local d'Accompagnement (DLA)
- Des projets communs au réseau
- Une coordination pédagogique des enseignants de musique

## Education à l'image



### Etat des lieux

- Une association de cinéma itinérant, L'écran Vagabond du Trièves (art et essai)
- Une centaine de bénévoles sur 14 villages
- Une salle de cinéma à Clelles avec un équipement tout numérique
- Salle de cinéma Le Scialet à Gresse en Vercors

### Objectifs

- Assurer la diffusion de films diversifiés
- Soutenir les actions d'éducation à l'image
- Participation aux dispositifs nationaux comme le festival du court métrage, école et cinéma, collège et cinéma
- Travailler en partenariat avec les autres services de la Communauté de communes Trièves ( CDC Trièves)

### Pistes d'actions

- Mettre en place et/ou continuer des séances de cinéma avec les services enfance jeunesse, famille et scolaire de la CDC Trièves
- Proposer des ateliers d'initiation et de découverte des arts visuels, d'analyse de films
- Mettre en place de la médiation sur les questions environnementales et de changements climatiques en lien avec TEPOS (Territoire à Énergie Positive)
- Continuer une offre de tickets gratuits pour les publics précaires, et proposer un accompagnement avec de la médiation
- Améliorer le confort des salles
- Entretien et renouveler le parc de projecteurs
- Acheter un véhicule électrique adapté pour le transport de projecteurs

## IV) CREATION ET DIFFUSION

La réflexion autour du spectacle vivant en Trièves s'est construite avec les lieux de diffusion, les festivals, les compagnies professionnelles du territoire, avec la compagnie en résidence, avec des associations d'arts plastiques et d'arts visuels.

### Etat des lieux

- 2 théâtres : Le Pot au Noir et Le Poulailier
- Des festivals : Mens Alors !, Les têtes en l'air...
- La grange du Percy, salle communale pour la programmation associative
- St Martin de Clelles, labellisé village en poésie
- Un artiste en résidence avec le Département sur 3 ans
- La radio locale, Radio Dragon
- Une librairie associative, La Palpitante
- Des cafés et/ou bistrot associatif et/ou culturel
- Une dizaine d'associations d'arts plastiques
- Une douzaine de compagnies professionnelles
- Une centaine d'évènements culturels sur l'année
- Plus de cinquante associations à vocation culturelle



## Objectifs

- Mettre en avant et communiquer sur la créativité du territoire et les espaces de création
- Favoriser les liens avec des lieux et événements extérieurs au territoire
- Fidéliser les publics et les artistes
- Favoriser l'accessibilité des événements (les transports, les tarifs, l'accessibilité des lieux)
- Mettre en valeur les paysages et lieux du patrimoine
- Animer une coordination entre les festivals et lieux de diffusion

## Pistes d'actions

- Mettre en place des cafés culture, temps de rencontre, d'information avec des intervenants extérieurs
- Créer des événements de création co-construits avec des habitants, structures, villages
- Et si on sortait au spectacle ensemble ? Organiser le covoiturage et accompagner au spectacle.
- Créer un *pass culture* pour des personnes en situation précaire ou des publics à accompagner
- Répertorier les artistes du territoire, les lieux d'expositions et les expositions disponibles.



# SUIVI ET ÉVALUATION

- Élaboration de fiche – expérience ou fiche-action découlant des objectifs du projet culturel
- Mettre en œuvre un rétro planning des actions
- Valoriser le projet culturel, avec du visuel (un teaser, une vidéo ou des photos)
- Bilan annuel de l'accompagnement des projets par le service culture
- Élaboration ou renouvellement de conventions avec les associations
- Rédaction d'une nouvelle grille de critères d'attributions de subvention
- Bilan global et perspectives de territoire